



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prise en charge des cancers du cerveau

Question écrite n° 5201

Texte de la question

M. Cyrille Isaac-Sibille appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la prise en charge des cancers du cerveau. Les tumeurs cérébrales sont des cancers rares et particulièrement graves, dont l'incidence ne cesse d'augmenter en France. Elles touchent toutes les tranches d'âge et constituent la deuxième cause de décès par cancer chez les jeunes adultes. Malgré des avancées thérapeutiques ces dernières années, la spécificité de ces cancers nécessite des moyens renforcés pour accélérer la recherche clinique, développer les essais cliniques et enrichir l'arsenal de thérapeutiques disponibles. Il est donc essentiel de donner à la recherche en neuro-oncologie une place dans les stratégies d'investissements en santé, en orientant des financements publics dédiés et en facilitant l'accès aux données de santé pour les chercheurs. Mais il faut également adapter l'offre de soins de support à ces patients. Cela passe notamment par la création d'un parcours de soins coordonné et financé, ainsi que par la sanctuarisation de places dédiées aux patients atteints de tumeurs cérébrales dans les centres de rééducation neurologique. Ces demandes, portées par de nombreuses associations, visent à mieux répondre aux besoins spécifiques des patients atteints de tumeurs cérébrales et de leurs proches. Il souhaite connaître la feuille de route du Gouvernement sur ce sujet, en particulier sur les axes de recherche, l'organisation du parcours de soins et l'accompagnement des proches aidants.

Données clés

Auteur : [M. Cyrille Isaac-Sibille](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5201

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2025